Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Police 2000 : désignation des membres de la cellule de conduite

La cellule de conduite de la réforme de l'organisation policière vaudoise (Police 2000) sera opérationnelle dès décembre prochain à temps partiel et dès janvier 2002 à temps complet. Cette cellule qui se compose de 4 personnes est subordonnée au commandant de la police cantonale. Le Conseil d'Etat a confié la direction de cette cellule à Monsieur Denis Froidevaux, actuellement commandant de la police municipale de Montreux.

Le 7 septembre dernier, la Commission des finances du Grand Conseil accordait le crédit nécessaire à la poursuite des travaux liés à l'introduction de Police 2000. Concrètement, cette décision se traduit par le début de la phase de mise en ?uvre, mandat confié à la police cantonale. Il s'agit de la mise en place de la cellule de conduite, l'engagement de son chef, d'un officier de police, d'un sous-officier et d'une secrétaire. Le terme prévu de la phase finale du projet reste fixée en principe à fin 2004.

Sur proposition du Comité directeur de Police 2000 (CODIR), la direction de la cellule a été confiée à M. Denis Froidevaux, engagé par la Police cantonale en tant que membre de l'état-major à plein temps dès janvier 2002. Le 1er lieutenant Reynald Daenzer, actuellement chef de la région Est, a été désigné comme officier membre de cette cellule. Les autres collaborateurs seront choisis d'ici la fin de l'année.

Subordonnée directement au commandant de la police cantonale, la cellule doit assurer l'implantation de l'accord conclu entre le Conseil d'Etat et l'Union des communes vaudoises (UCV), notamment lancer les deux expériences pilotes (Echallens et Riviera), examiner les questions liées au personnel, suivre la création des ententes intercommunales et affiner les processus police secours et police de proximité. Le CODIR, dont le Commandant de la police cantonale est membre, supervisera l'entier du processus.

Le choix de M. Denis Froidevaux à la direction de cette cellule se justifie par son intégration dans le projet dès le départ, sa connaissance du terrain et des partenaires concernés, son expérience en matière de sécurité et de gestion d'un corps de police.

La cellule de conduite sera mise en place dès décembre prochain et travaillera au complet dès janvier 2002.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 novembre 2001

Jean-Claude Mermoud, chef du Département de la sécurité et l'environnement, 021 316 45 00
Pierre Aepli, commandant de la police cantonale, 021 644 80 00 Denis Froidevaux,
commandant de la police de Montreux, 021 962 77 10 / 079 214 14 22